

Littéracies universitaires : entre difficultés et apprentissage rédactionnel

Hadria KHELIFI
Doctorante à l'université de
Lorraine (France)
hadriakhelifi@gmail.com

تاريخ الإرسال: 2018\03\10	تاريخ القبول: 2019\04\29	تاريخ النشر: 2020
---------------------------	--------------------------	-------------------

Résumé

Le présent exposé est une esquisse sur le contexte scriptural à l'université. Il montre comment l'écrit universitaire, qui appartient au genre scientifique, nécessite tout un processus d'apprentissage de la part de l'étudiant. Cet apprentissage, une sorte d'auto-formation, devrait avoir lieu dès le passage à l'université, et sera un premier pas vers l'accomplissement d'une littéracie universitaire. Afin d'accomplir cette démarche individuelle qui concerne spécifiquement la production écrite, l'étudiant doit s'interroger sur ses difficultés et les contraintes à prendre en compte avant et au moment de sa rédaction avant de développer l'information reçue.

Mots clés : apprentissage, écrit universitaire, genre scientifique, savoirs disciplinaires, contraintes, littéracie universitaire..

الملخص باللغة الأجنبية:

تتعلق هذه الأطروحة بالسياق الكتابي في الجامعة ، و تظهر أن الكتابة الأكاديمية التي تنتمي إلى المجال العلمي تتطلب عملية تعلم من قبل الطالب. هذا التعلم ،الذي هو نوع من التدريب الذاتي ، يجب ان يتم حالما يذهب الطالب إلى الجامعة ،و سوف تكون الخطوة الأولى نحو تحقيق محو الأمية الجامعية . من اجل القيام بهذا النهج الفردي الذي يخص الكتابة ، يجب على الطالب ان يتساءل عن صعوبات و معوقات الكتابة قبل و إنشاء الكتابة من اجل تطوير المعلومات الواردة.

الكلمات الرئيسية: التعلم ؛ الكتابة الأكاديمية ؛ المجال العلمي ؛ المعرفة التأديبية ؛ المعوقات ؛ المعارف الأكاديمية.

1. La représentation de l'écrit

La production écrite à l'université développe les pratiques de l'étudiant à d'autres discours universitaires écrits. Elle fait de lui un producteur du savoir général

et disciplinaire, et constitue au fur et à mesure sa base de données qui le conduit vers la maîtrise de la rédaction scientifique, vers l'altérité dans l'écriture et vers l'appropriation d'un ou de plusieurs genres d'écriture. Cette dernière nécessite une compétence scripturale qui n'est pas le fruit du hasard mais plutôt un processus fondé sur l'apprentissage (stratégies, démarches, modèles suivis, etc.) de la catégorie d'écriture visée.

Selon S. Plane (2002), le terme *écriture* a une grande variation thématique et un sens très large qui l'autorise à s'installer au sommet des projets didactiques de l'écrit et des ateliers communicationnels. L'écrit est l'acte graphique qui permet de structurer un plan de travail, à décrire une observation, exprimer et conserver une idée, définir ou bâtir un savoir, évaluer une connaissance, etc. Il fait appel à la sensibilité, à l'imagination et à la participation active du lecteur dans l'interprétation. Écrire c'est interagir aux autres, à qui on s'adresse et on dialogue, mais aussi discuter avec soi-même. Ce sont quelques lignes qui définissent la notion de l'écrit, qui peut être présenté, en effet, en nombre infini de lignes.

Les recherches sur la didactique de l'écrit sont nombreuses. Elles regroupent plusieurs approches : didactique, pédagogique, cognitive, sociologique, ces recherches couvrent selon S. Plane (2002) :

- Le statut hétéroclite du scripteur : au lycée, l'élève a deux styles d'écriture : un style connu comme un ensemble de propriétés hétérogènes qui caractérisent le genre écrit, et un style étendu comme l'association des traits « idiosyncrasiques » (Plane S., 2002, 9) définissant leur auteur.
- Les catégories que peut avoir l'écriture : privée, publique et scolaire.
- L'identité du scripteur : est-il un écrivain, étudiant, psychologue, etc. Écrit-il en langue maternelle ou en langue étrangère ?
- L'environnement du scripteur : possède-t-il des données sociologiques, psychologiques ?

2. Qu'est-ce que la littéracie ?

La *littéracie* désigne le savoir lire et écrire, elle est synonyme d'*alphabétisation*, il s'agit d'un terme ayant des dimensions aussi bien culturelles que sociales. Selon I. Delcambre et D. Lahanier-Reuter (2012), F. Rinck définit les

littéracies comme des pratiques de l'écriture ou de lecture à l'aide du matériel concret ou abstrait, selon les personnes et les institutions concernées, dans des contextes historiques, géographiques et culturels où cette notion s'étale.

Les *littéracies* ont connues aussi l'université sous la dénomination *littéracies universitaires* ou *Academic literacies*, cette expression apparue au Royaume Uni pour comprendre la spécificité qu'apportent généralement toutes les universités. Et c'est ce type de *littéracie* que nous exposons à travers le présent article.

2.1. Recherches sur les littéracies

Depuis l'apparition de la notion *littéracie*, l'écrit des personnes qui savent à priori écrire auparavant est visé par de nombreuses recherches dont les objectifs sont divers. I. Delcambre, et D. Lahanier (2012) ont cité à titre d'exemple, les recherches suivantes :

- D. Russell (2012) a comparé les formations académiques et professionnelles des universités des Etats-Unis et de l'Europe. Il propose de lier les pratiques d'écriture au genre (contexte et activités spécifiques).
- Y. Reuter (2012) traite la *littéracie universitaire* sous l'angle des problèmes de l'écriture et de la lecture à l'université par rapport au contenu et à la formation des étudiants d'un point de vue scriptural.
- J. Gimenez (2012) montre que l'écriture disciplinaire a sa propre nature.
- F. Rinck et F. Sitri (2012) pensent que la diversité des genres du discours dépend de la sphère d'activité où ces genres sont produits.
- J. Lafont-Terranova et M. Niwese (2012) travaillent sur l'intégration d'une didactique pour chaque discipline à l'université.
- F. Grossmann (2012) a étudié le discours scientifique, qu'il diffère du discours académique, sa diversité et ses variations.

3. Difficultés rédactionnelles

Vu que les *littéracies* concernent, d'une manière générale, les pratiques d'enseignement et/ ou d'apprentissage, l'exposition des difficultés rencontrées lors de la phase de mise en œuvre de ces pratiques est indispensable. À l'écrit, les difficultés des étudiants universitaires sont diverses mais avant de les définir à travers une

enquête, par exemple, il faut d'abord décrire les matières qu'ils vont adopter au sein du corps universitaire en terme de contenu, et savoir quels sont les obstacles potentiels qu'ils peuvent rencontrer. A ce sujet, il existe :

- Des difficultés liées à la tâche de l'écriture elle-même, à son apprentissage, à son lien avec la lecture, à sa pratique formelle ou informelle, au milieu social dont il vit le scripteur, aux genres discursifs traités, à la nouvelle écriture connue par l'écrit scientifique, l'écrit académique ou alors l'écrit de recherche et ses exigences (Delcambre I. et Lahanier D., 2012).
- Des difficultés d'ordre méthodologique : concerne le savoir introduire un thème : comment le développer à l'aide du vocabulaire réservé à la discipline, quel savoir argumenter, comment décrire, narrer, etc. en utilisant des connecteurs logiques, par exemple.

4. Démarches de la production écrite

Avant de se lancer dans l'écriture, le scripteur recueille ses dires oraux et écrits, en se questionnant sur le problème posé, puis en recherchant d'autres informations supplémentaires (livres, mémoires précédents, articles sur Internet) et enfin en essayant de résoudre le problème en exprimant ses différents points de vues, se justifiant à l'aide des illustrations, de ses conceptions et ses expériences envers le sujet en question et en prenant en charge ou pas ses dires. L'auteur du texte doit prendre en compte les attitudes, les connaissances et les croyances de son lecteur. Il doit également prendre en considération l'âge et le statut de son destinataire.

Par exemple, une matière comme celle des mathématiques nécessite-elle des phrases longues ou courtes, plus de mots de ce domaine ou plus de termes imposés par le genre universitaire ? Aussi, quels sont les signes typographiques convenant à cette filière ? Ou encore quel est le degré de la modalité de l'étudiant dans cet écrit ? En effet, c'est ce type de questions posées par les chercheurs qui permet d'introduire des théories d'apprentissage réservées à une écriture spécifique qui est celle de l'université.

4.1. Stratégies de l'écriture

Parmi les stratégies réalisées pour l'objet texte, deux stratégies explicatives ont été réservées pour la production écrite. Ces stratégies permettent de décrire la

compétence évolutive du scripteur et le processus de composition utilisé en langue. Elles expliquent les différentes façons dont les scripteurs procèdent à rédiger.

- La première stratégie, nommée : « *knowledge telling strategy* »¹ (stratégie des connaissances rapportées), consiste à formuler les informations retrouvées en mémoire.
- La deuxième stratégie est la « *knowledge transforming strategy* »² (stratégie des connaissances transformées) qui prend en compte les contraintes provenant à la fois des connaissances conceptuelles et de l'organisation rhétorique pour élaborer le texte.

Ce modèle de stratégies de Bereiter et Scardamalia (1987), soulignent B. Marin et D. Legros (2008), a participé considérablement à la compréhension de l'activité rédactionnelle.

4.2. Apprentissage de l'écriture

L'apprentissage de l'écriture exige au rédacteur de :

- Penser aux objectifs et à la méthodologie du travail ;
- Penser à l'étude des dimensions graphiques ou scripturales et au traitement de l'articulation entre différents aspects linguistiques (grammaire, syntaxe, orthographe, etc.) pour générer le corps du texte ;
- Éviter d'interpréter de façon machinale sans avoir recours à l'origine du texte ;
- Justifier son écrit en montrant et en explicitant son dialogisme ;
- Penser à la « bipolarité » des fonctions socioculturelles de l'écriture dont l'apprentissage vise à la fois la construction personnelle du sujet-écrivain et son entrée dans une communauté discursive (Plane S., 2002, 12).

S. Plane souligne l'idée que l'apprentissage de l'écriture peut résulter d'une tension entre ce que prescrit « le déjà là » (Plane S., 2002, 11) et l'action qu'exerce *ce déjà là* sur le sujet scripteur. L'apprentissage de l'écriture est donc une négociation entre la formation du scripteur et sa façon de bâtir son texte.

L'apprentissage de l'écriture permet au rédacteur de suivre le principe de « reprises-modification » (Donahue C., 2002, 62) en fonction de la situation de communication. En d'autres termes dans son texte, le scripteur peut négocier entre des actes basés sur l'imitation et sur le néologisme en respectant le cadre du genre de discours auquel il appartient, ici, le genre du discours d'apprentissage académique, connu par la stabilité de ses énoncés imposés par la norme de l'écrit scientifique.

5. Les mesures à prendre en compte avant et au moment de la rédaction

Afin de rédiger un texte autour d'une question d'actualité, l'étudiant est censé suivre certaines étapes pour donner une forme correcte et un contenu sain à son texte, en introduisant par exemple, le contexte de l'objet de la communication, la problématique exposée et la démarche du travail choisie. Ce sont les trois étapes habituellement suivies sauf s'il s'agit d'une rédaction issue d'une épreuve nécessitant l'emploi d'un outil méthodologique, une démarche connue par la dénomination *IMRAD*³ réservée au champ que nous appelons communément *scientifique* où le rédacteur doit présenter son texte sous la forme *introduction, méthode, résultat, discussion*. Ensuite, le scripteur choisit le vocabulaire clair, utile et performant qui convient au thème traité et à sa discipline. Il est ainsi nécessaire de faire appel à la composante pragmatique qui décrit l'emploi de la langue en contexte selon les besoins langagiers et selon la situation de communication réservée à l'enseignement universitaire.

La préparation de l'étudiant pour décoder les implicites des études universitaires ne pouvant pas avoir lieu au lycée. À ce niveau d'apprentissage, les sujets ne sont pas tous capables de repérer l'implicite et le rendre explicite. Ceux qui pourraient le faire seront seulement ceux qui peuvent franchir le niveau secondaire pour joindre le niveau supérieur. Autrement dit, des étudiants qui présentent des capacités langagières et disciplinaires suffisantes pour repérer le mot de passe du code mis en place par l'enseignement universitaire. Ce sont ceux qui vont de pair avec les exigences du niveau supérieur (repérer une problématique à partir de laquelle le sujet développe un thème, analyser la quatrième de couverture, joindre des annexes, ajouter

des citations, écrire un *abstract*, un article, un mémoire ou un rapport de stage, etc.). Selon A. Coulon (1997), cite I. Delcambre et D. Lahanier-Reuter (2012), l'une des spécificités des études universitaires est de savoir identifier ce qui n'est pas explicitement demandé à l'étudiant de faire.

6. L'écrit universitaire

L'écrit universitaire est une expression qui recouvre tous les faits écrits du couple enseignant-étudiant tel que les séminaires de recherche, les colloques, les articles scientifiques, les livres, les copies d'examens des étudiants, les projets de recherche, etc., ce que caractérise la communication universitaire par une variété discursive très importante sur le plan linguistique.

La production écrite à n'importe quelle université développe les pratiques de l'étudiant à d'autres discours universitaires écrits. Elle fait de lui un producteur de savoir général et disciplinaire, et constitue au fur et à mesure sa base de données qui le conduit vers la maîtrise de la rédaction scientifique, cette dernière nécessite une compétence scripturale avec des spécificités universitaires. Pour ce faire, le sujet doit prouver une performance dans ses pratiques littéraciques acquises au sein du corps universitaire, dans la lecture, la prise de note, le résumé, la rédaction des fiches de lecture, etc.

D'un point de vue général, lors du passage à l'université, les étudiants doivent être conscients qu'à l'université, ils sont considérés comme débutants en matière d'écrit universitaire, et ont seuls la charge de leur formation vu l'intervention minime de l'enseignant. Les étudiants sont confrontés à ce niveau d'étude, à une utilisation du langage bien loin de l'usage courant. Ils doivent s'adapter rapidement au discours universitaire qui est un vecteur de connaissance et élément représentant le système de communication à l'université. Mais il est possible que l'écrit à ce niveau d'étude se passe en difficulté notamment si la focalisation des étudiants porte beaucoup plus sur les savoirs disciplinaires, générant un désaccord entre les champs de savoir, et pourtant il est difficile de les séparer.

En première année universitaire, la littéracie des apprenants en matière d'écriture est temporaire, mais avec le temps, ils deviennent conscients d'inscrire leurs énoncés dans des situations de communication ancrées et bien définies. Par exemple, à l'aide des

embrayeurs (pronoms personnels, déictiques éléments spacieux et temporels) et des thèmes choisis, les sujets sont capables de rédiger le discours exigé selon les circonstances de la communication. C'est en effet, le début de la construction d'une littéracie à des traits universitaires. Par instance, en ce qui concerne le lien entre les deux disciplines linguistique et géologie, un étudiant en cette dernière doit obligatoirement faire appel à la langue et ses règles d'écriture pour rédiger sa dissertation qui met à l'épreuve sa compréhension de cours, et tester sa capacité de réflexion et d'argumentation pour répondre à telle problématique. Aussi, l'écrit de cet étudiant, doit avoir des signes scientifiques attestant de son niveau et affirmant la spécificité de son écrit au palier supérieur. C'est pour cette raison qu'un module supplémentaire réservé à la pratique scripturale du français à l'université, en général, serait nécessaire pour amener les étudiants à percevoir, penser et produire des écritures qui servent à la construction du savoir, « des écrit dans lesquelles les notions ne sont pas des étiquettes fonctionnelles, mais des outils qui ont une portée heuristique et épistémologique » (Thyrion F., 2011, 175).

6.1. Comment peut-on écrire à l'université ?

La phase nommée « mise en texte » (Garcia-Debanc C., 1990, 23) du modèle de Hayes et Flower est une partie nécessaire dans n'importe quel type d'écrit (fictionnel, fonctionnel), dans les différentes catégories de textes (narratif, descriptif, argumentatif, explicatif, dialogal) et à tous les degrés d'étude vu qu'elle désigne les démarches à suivre pour produire un texte. Afin d'accomplir son texte, l'écrivain-étudiant est obligé de créer une suite de mots, de phrases et de paragraphes qui sont syntaxiquement et orthographiquement appropriés au genre écrit, celui de l'écrit scientifique. Pour cela, l'écrivain doit prendre en compte des contraintes que C. Garcia-Debanc avait appelé « externes » (type de mots choisis, orthographe) et des contraintes « internes » (cohérence textuelle, macro syntaxe). La même auteure rajoute qu'autres scripteurs procèdent à l'écriture après avoir organisé leurs idées selon un plan de travail spécifique en collectant par exemple, les notions, les opinions traitant le thème en question pour éviter de perdre le temps au moment de la rédaction. Ces rédacteurs n'ont qu'à repérer des mots de liaison adéquats au contexte réservé à cet écrit pour établir une cohérence à leur texte.

Une pratique régulière de différentes situations de production de textes diversifiés, et la recherche et la résolution des problèmes rencontrés lors de la mise en texte permettent de construire une compétence de communication. Ainsi, le sujet est censé connaître les enjeux de la tâche à accomplir avant de se lancer dans l'écriture. Cela confirme son contrôle et sa conscience sur cette connaissance. Cet aspect est nommé le « contrôle cognitif » (C. Garcia-Debanc, 1990).

6.2. **Écrire à partir du *déjà là***

Certaines écritures partent de la lecture des autres. Dans ce cas, une lecture minutieuse est préconisée. En effet, le savoir-lire d'un texte se fait en deux étapes principales : une étude globale et une approche détaillée. La première phase porte sur la signification générale et littéraire du texte, un sens préliminaire ou une sorte d'introduction du texte. La deuxième est consacrée à l'étude lexicale, syntaxique et thématique du corps du texte. Ce sont les premières mesures à prendre en compte par le lecteur pour savoir bâtir un texte à son tour. L'autre mesure à suivre pour écrire spécifiquement à l'université est l'établissement du lien entre la discipline apprise et l'écrit universitaire ou ce qu'on appelle le contexte de l'écriture. Par ce dernier nous n'entendons pas qu'une identification de la situation de communication (personnes impliquées, éléments spatio-temporels, etc.) mais aussi un repérage du lien entre la discipline (spécificités, thèmes, vocabulaire, style d'écrit, position de l'auteur, ponctuation, etc.) et les normes du genre de l'écrit universitaire. Ces étapes que l'étudiant universitaire est censé connaître construisent en effet, sa compétence scripturale qui est l'une des composantes des littéracies universitaires.

6.3. **Exemple d'écrit universitaire *le mémoire d'étude***

Selon F. Rinck et L. Cadet (2014), les écrits exigés et produits en contexte académique intéressent plus essentiellement le champ des littéracies universitaires. Sans prétendre qu'il existe des types d'écrit, ces auteures en distinguent deux :

- Des écrits de didactiques, liés à la pratique de l'enseignement (articles, ouvrages, programmes de cours, support des leçons, planning des cours, bulletins scolaires, etc.) ;

- Des écrits d'étudiants qui dépendent des institutions académiques (notes de cours, dissertation, portfolio, rapport de stage, mémoire d'étude, etc.)

Si nous prenons à titre d'exemple le mémoire d'étude, qui est un symbole de « la formation à la recherche et par la recherche » (Rinck F., 2011), nous pouvons dire que son rédacteur doit montrer des littéracies universitaires qui sont spécifiques à ce type d'écrit. Par exemple, sa forme est académique selon les principes de la rigueur scientifique et généralement identique, soit en une seule partie soit en deux parties théorique et analytique. Quant à son contenu, il est évidemment différent d'une discipline à l'autre, comme le souligne F. Rinck (2011) : « l'écriture dans toutes ses dimensions varie suivant les disciplines et est liée à leurs logiques propres. ». L'étudiant rédacteur d'un mémoire d'étude doit avoir un écrit contextualisé, en cernant ses lectures, ses attentes et ses lacunes pour pouvoir les surmonter. Il doit respecter les normes de la langue écrite : précision du vocabulaire selon le domaine de la recherche, règles grammaticales respectées et orthographe correct, etc. Il doit présenter : des données de départ, terrain d'expérience s'il y'a lieu, des justifications des méthodes, des outils et des théories utilisées, des références et surtout son implication (difficultés rencontrées, démarches suivies, réflexions et propositions de nouvelles approches, etc.) dans cette recherche pour mener son étude à terme.

Une notion importante que le scripteur doit prendre en compte lors de sa rédaction est celle de la culture comme le souligne encore F. Rinck « L'expérience de recherche à laquelle ils sont confrontés dans un cadre de formation demande selon les auteurs une réflexion sur le passage d'un univers culturel à un autre, sur la validité de la recherche en formation et sur les instruments de formation. » (Rinck F., 2011).

Conclusion

L'écriture est une tâche assez compliquée pour certains rédacteurs surtout ceux qui ont tendance à recevoir plus que produire, à utiliser ce qui a été déjà fait par des promoteurs et des écrivains, au lieu de se servir de son imagination et de sa propre création pour générer son texte. Généralement, à l'université, l'interdisciplinarité ou la mise en place d'un programme diversifié ; art, musique, histoire, culture générale, langue étrangère, TICE, etc aménage de différentes pistes où l'activité de production des quatre compétences langagières est forcément pratiquée et orientée vers une

double finalité ; celle qui fait de l'apprenant un acteur social et membre de sa communauté, et celle qui le construit cognitivement en tant que sujet épistémique avec ses connaissances et sa culture propres.

La littéracie de l'écrit au niveau supérieur nécessite de créer un espace de rencontre entre les différentes disciplines qui s'intéressent à l'objet *écriture* notamment quand il s'agit d'un écrit universitaire, un écrit qui dépend d'un même genre. F. Rinck (2011) souligne que l'apprentissage de l'écrit dans le champ de la littéracie universitaire doit se faire à travers le genre qui correspond à la discipline enseignée, autrement dit des « genres disciplinaires » (Rinck F., Sitri F., 2012) qui établissent le lien entre l'écrit et le savoir de la discipline. Enfin, connaître le genre de la discipline facilite à l'étudiant la démarche de préparer et de produire son texte.

Notes bibliographiques

¹ Marin B., Legros D., 2008.

² Ibid.

³ Ibid.

⁴ Un acronyme anglais pour *Introduction, Methode, Results And Discussion*

Bibliographie

1. Delcambre I., Lahanier, D., Littéracies universitaires : présentation. Pratiques. N°153-154, p.3-19, 2012. Disponible sur : <https://pratiques.revues.org/1902>, consulté le 27/06/17
2. Donahue C., L'écrit scolaire comme acte de négociation : l'institution scolaire et les mouvements textuels des scripteurs individuels. Pratiques. N°115-116, p.61-72, 2002
3. Donahue C., Écrire à l'université, Villeneuve d'Ascq, Presse universitaires du Septentrion, 2008
4. Garçia-Debanc C., L'élève et la production d'écrits, Metz, Centre d'analyse syntaxique de l'Université de Metz (CELTED), 1990
5. Garçia-Debanc C., Fayol M., Quelques questions à propos des formalisations de l'écriture en didactique du français. Pratiques. N°115-116, p.37-50, 2002

6. Marin B., Legros D., Psycholinguistique cognitive : Lecture, compréhension et production de texte, Bruxelles, De boeck, 2008. Disponible sur : <https://www.cairn.info/psycholinguistique-cognitive--9782804156664.htm>, consulté le : 05/09/2015
7. Plane S., Apprendre l'écriture : questions pour la didactique, apports de la didactique. Pratiques. N°115-116, p.7-14, 2002
8. Rinck F., L'analyse linguistique dans des enjeux de connaissance dans le discours scientifique, 2010. Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-anthropologie-des-connaissances-2010-3-page-427.htm>, consulté le 26/12/2016
9. Rinck F., Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, quelles exigences ? Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2011-3-page-79.htm>, consulté le 07/02/2017
10. Rinck F., Cadet, L., Des écrits de la formation à la didactique de l'écriture, In [Le français aujourd'hui](#) 2014 (n° 184), Disponible sur : <https://www.cairn.info/revue-le-francais-aujourd-hui-2014-1-page-3.htm>
11. Thyron F., Les voies du discours : recherches en sciences du langage et en didactique du français, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2011